

LES FAITS DU JOUR

On vient de découvrir un cas d'infanticide à Montréal.

Un vieillard du nom de Wilson est mort dans la prison de Ste Catherine, Ont, hier. Il était âgé de 81 ans.

Un citoyen de Montréal a été condamné à \$10 d'amende et les frais à Québec, hier, pour avoir blasphémé.

Les travaux qui doivent se faire à la citadelle de Québec cet hiver sont considérables.

Les principaux entrepreneurs sont MM Bigau, Juneau et Powell.

On emploiera de 250 à 300 hommes.

Mgr l'archevêque de Paris et ses suffragants ont envoyé au Souverain Pontife une adresse collective, à l'occasion de l'Encyclique Immortale Dei.

Les évêques espagnols ont aussi écrit au Saint Père dans le même sens.

Du Courrier du Canada :

M. le juge Rouleau, magistrat stipendiaire et membre du conseil du Nord-Ouest, est venu nous rendre visite hier. Il se rend à l'île Verte, où il doit passer quelques jours dans sa famille.

M. le juge Rouleau prétend que le sentiment général de la population du Nord-Ouest n'est pas du tout conforme à celui qui a inspiré ici le mouvement des derniers mois, au sujet de la question Riel.

On a fait grand bruit, dans la presse, d'une prétendue expulsion des jésuites de Monaco.

Il n'y a absolument rien de fondé dans tous ces racontars. Le collège continue à être dirigé par les jésuites comme par le passé et l'entente la plus cordiale n'a cessé de régner entre le gouvernement et les jésuites, avec lesquels l'évêque de Monaco entretient les meilleures relations.

Voici le nombre approximatif des billets qui seront flottés, ce printemps, sur la rivière Chaudière et ses tributaires :

Table with 2 columns: Name and Amount. M. John Breakey 200,000; M. Hall 100,000; M. Crawford 100,000; MM Gahill 30,000; M. A. Beaulieu 30,000; Total 460,000.

Un américain de Bangor, M. W. H. Maling, qui a à son service environ 200 hommes, fait la coupe du bois sur la rivière St Jean, du côté américain, dans le comté de Somerset, Maine.

CERCLE DES FAMILLES DE L'INSTITUT

Monsieur le chevalier F. R. E. Campeau nous prie d'annoncer que pour ne pas nuire au résultat financier de la conférence de M. l'abbé Prud'homme, dimanche soir, au Théâtre Royal, en faveur de la Société St Vincent de Paul, il a résolu d'ajourner au dimanche, 7 février prochain, la prochaine réunion du Cercle des Familles de l'Institut.

UNE COUR ORIENTALE

L'émir de Bohara, Mouraferr-Eddin, qui vient de mourir laissant sept fils et dix neuf filles légitimes, avait cent quatre-vingt concubines; son fils vient de leur allouer à chacune, outre le logement, deux roupies, environ cinq francs par jour. Les quarante eunuques qui veillaient sur la vertu de ces dames ont passé au service du nouvel émir, qui a également maintenu dans leurs fonctions les trois astrologues de son père.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

M. J. DOUTRE

Montréal, 29.—M. Joseph Doutre est toujours très faible, il ne peut boire qu'un peu de lait et sa position laisse peu d'espoir.

N. Doutre était parti, il y a une dizaine de jours avec l'intention de se rendre à Cuba, comme le lui avaient conseillé ses médecins. Arrivé à Richmond, Virginie, il se sentit si faible qu'il résolut de revenir immédiatement en Canada.

Il est très-maigre et l'enflure de l'estomac augmente toujours.

LA SITUATION AU NORD-OUEST

Toronto, 28.—Le correspondant du Mail a visité la réserve des sauvages du Sang, où il a eu une entrevue avec les chefs Red Crow et Calf Shirt. L'un et l'autre ont protesté de leur loyauté envers la reine. Calf Shirt a déclaré que ceux qui étaient intéressés à voir des troupes cantonnées dans le Nord-Ouest payaient les sauvages pour répandre des histoires à sensation au sujet de leurs prétendus sentiments belliqueux.

LEGISLATURE D'ONTARIO

Toronto, 28.—La troisième session du cinquième parlement d'Ontario a été ouverte aujourd'hui.

Le discours du trône commence par mentionner la dernière insurrection du Nord-Ouest, et constate que les volontaires d'Ontario ont su faire leur devoir pendant la campagne.

Il félicite la classe agricole d'Ontario de s'adonner comme elle le fait à l'élevage des bestiaux et à l'industrie laitière. Sous ce rapport, l'établissement de fermes expérimentales a rendu les plus grands services et ne saurait manquer d'en rendre de plus grands encore quand le gouvernement aura mis à exécution son projet de nommer une commission d'agriculteurs que les directeurs de cette institution pourront consulter au besoin.

La question des licences a été jugée par le Conseil Privé dans un sens favorable aux prétentions des gouvernements provinciaux, ce dont l'Ontario, pour sa part, n'a qu'à se réjouir.

Le gouvernement fédéral a pris sur lui de concéder des exploitations forestières dans le district de la rivière à la Pluie, prétendant que ce territoire appartient à la Couronne comme réserves des sauvages. Les autorités provinciales ont pris un bref d'injonction contre ces exploitations forestières, prétendant qu'elles relèvent de leur juridiction. La cause est actuellement pendante devant les tribunaux. Si elle est jugée dans le sens des prétentions d'Ontario, un bill sera déposé pour ouvrir le district de la rivière à la Pluie aux colons.

Un règlement de comptes entre le gouvernement d'Ontario et ceux de Québec et d'Ottawa n'a pu être effectué encore. En vue des retards qui ont eu lieu jusqu'à ce jour et qui semblent devoir se répéter, le gouvernement provincial va servir aux municipalités intéressées l'intérêt qui leur est dû, pour améliorations sur le prix de vente des terres des écoles avant la Confédération. Il y sera pourvu dans le budget.

La province n'a qu'à se féliciter des mesures de précaution qu'elle a prises pour se protéger contre l'épidémie de la variole qui a sévi à Montréal. Elle n'a pas été atteinte par le fléau.

La refonte des statuts provinciaux a été poussée activement pendant la vacance et il est probable que les commissaires chargés de cette besogne déposeront leur rapport dans le cours de la présente session.

Les bills qui seront soumis à la législature comprennent les suivants : Bill concernant l'audition des comptes publics ; bill concernant les instituts ouvriers ; bill concernant les successions ; bill concernant la responsabilité des patrons envers leurs employés, dans le cas de blessures reçues par ces derniers.

Le discours du trône termine en condamnant l'immigration des ouvriers étrangers au Canada et en donnant l'assurance que la construction du nouveau palais législatif sera commencée cette année.

M. McMichael, inspecteur des finances au département de la douane, a reçu ordre de se rendre à Winnipeg pour faire une enquête au sujet de certaines accusations portées contre quelques employés de la douane de cette ville. La principale accusation a été faite par le bureau de commerce.

INCENDIE DE LA STATION DU PACIFIQUE

Montréal, 29.—Les bureaux de la station du Pacifique étaient fermés depuis quelques heures déjà, lorsque vers 12.30 la nuit dernière, le constable Mitton préposé à la garde du bâtiment, entendit quelque chose comme une explosion au sous-sol. De l'un des bureaux sur la rue Notre-Dame, où il était en ce moment, il descendit en toute hâte l'escalier qui conduit au débaucadère, et se trouva en présence d'un commencement d'incendie qui avait éclaté dans le magasin de la Compagnie, à l'extrémité Est du bâtiment. Il jeta sur les flammes le seul seau d'eau qu'il avait sous la main, et courut donner l'alarme. En quelques minutes les pompiers étaient arrivés et s'étaient mis à l'œuvre avec leur activité accoutumée. Le bâtiment a pu être sauvé d'une destruction complète, mais les dommages causés autant par l'eau que par le feu s'élevèrent à plus de \$10,000, croit-on.

La station du Pacifique, on se le rappelle, a été construite en 1832, et a coûté \$36,000.

UN MARI EN ETAT DE SIÈGE

Pittsburgh, Pa., 28.—Le bureau de publicité de MM. Foulks, fils et Cie., en cette ville, est en état de siège depuis dimanche soir, au grand amusement des badauds de la ville. Le "colonel" Foulks est un ancien soldat de l'armée des Etats-Unis. Depuis plusieurs mois des dissensions se sont produites dans sa famille, sa femme et ses enfants prétendant que s'étant retiré de la société, il n'avait plus rien à voir dans les affaires du bureau ; mais le fougueux colonel ne l'entend pas ainsi. Partisan des anciens usages des Romains, et se prévalant de sa qualité de chef de la famille, il entend diriger à son gré les affaires de sa femme et celles de ses enfants. Il en est résulté un procès en divorce, qui est encore pendante.

Samedi soir, le colonel, furieux de se voir tenu à l'écart, a emporté d'assaut le bureau de publicité, barricadé portes et fenêtres et s'est constitué gardien de la place. Sa femme et ses fils ont fait appel à la force publique, mais le colonel tient bon. Il se fait apporter ses repas au dehors. Se tenant à l'étage le plus élevé de la maison, il jette une corde à son restaurateur qui y attache le panier dans lequel ses vivres sont contenus. Penchant ce temps, ses fils et deux policemen gardent la maison au dehors et épient le moment favorable pour y entrer de force. On dit maintenant qu'ils ont résolu de prendre le colonel par la famine.

PAQUES

Le carnaval de 1886 est le plus long du XIXe siècle par cette raison que Pâques tombe cette année aux dernières limites qui lui ont été assignées—le 25 avril—fait assez rare. Le Concile de Nice, en l'an 325, établit, comme règle générale, que "la fête de Pâques servira de base à toutes les fêtes mobiles et se célébrera après la pleine lune qui suivra l'équinoxe du printemps."

D'après cette loi, toujours observée, Pâques ne saurait être célébré avant le 22 mars ni après le 25 avril. En 1886, la pleine lune de mars arrive le 20 mars, à 4 h 46 m, du matin et le printemps commence le même jour à 4 h. 36 m, du soir. Il faut donc se reporter à la pleine lune d'avril qui tombe le dimanche, 18 avril à 3 h. 8 m, du soir. Comme Pâques est forcément remis au dimanche le plus rapproché, on voit que cette solennité a lieu, en définitive, le dimanche, 25 avril. A supposer que le 21 mars soit un jour de pleine lune et que le lendemain soit un dimanche, Pâques arrivera le plus vite possible, le 22 mars.

Mais si le 20 mars est un jour de lune, il faut attendre à la suivante, qui doit survenir vingt neuf jours plus tard, soit le 18 avril, et si ce 18 est un dimanche, la fête se trouve reportée d'une semaine jusqu'au 25. C'est ce qui arrive en 1886. Pâques a déjà été retardé, dans les siècles précédents : en 1666 et en 1734 par exemple. Dans le vingtième et le vingt et unième, en 1938 et 2034, Pâques sera encore reporté au 25 avril.

Nous prions nos lecteurs d'aller en foule entendre M. l'abbé Prud'homme au Théâtre Royal, le dimanche soir, 31 courant.

Chacun pourra ainsi passer une charmante et instructive veillée, tout en faisant l'aumône. Qu'on se le dise !

LA PRESSE DANS LE MONDE ENTIER

Ainsi que l'a annoncé à la commission du Reichstag allemand, M. Stephan, le directeur général des postes de l'empire. Il se publie actuellement sur le globe 31,700 journaux et revues, ayant un tirage annuel total de près de onze milliards d'exemplaires. 19,450 de ces publications périodiques paraissent en Europe, 12,400 dans l'Amérique du Nord, 609 dans l'Amérique du Sud, 769 en Asie. D'autre part 16,500 de ces journaux et revues sont rédigés en anglais, 7,800 en allemand, 3,850 en français et un millier en espagnol.

LE MONDE ET LA VILLE

Avez vous vu le chien à cinq pattes, chez Lanctot, rue George ?

L'honorable M. Norquay, premier ministre de Manitoba, est arrivé en cette ville la nuit dernière.

Alphonse Roy, dimanche, 7 février, à la salle Ste Anne.

Le lieutenant-gouverneur Atkens a eu une entrevue avec l'honorable M. Foster, ministre de la Marine et des Pêcheries, hier.

Il y aura séance du Cercle La fontaine ce soir. Que les membres n'oublient pas de s'y rendre en grand nombre pour entendre la conférence de M. A. Adan sur la nouvelle loi électorale.

L'honorable M. White, ministre de l'Intérieur, est attendu à Ottawa aujourd'hui, retour de Dunville où il a adressé la parole à une nombreuse assemblée hier. L'honorable M. Carling, de son côté, viendra à la capitale lundi prochain.

L'honorable William McDougall a fait une conférence aussi instructive qu'intéressante, hier soir, sous les auspices de la Société Littéraire et scientifique d'Ottawa, sur la "Constitution et les statuts du Nord-Ouest et les droits des populations indigènes qui l'habitent."

On a joué pour la première fois, hier soir, la célèbre pièce de Bartley Campbell "My Partner," au Théâtre Royal.

L'assistance était nombreuse, et M. Gilmour et ses sociétaires ont remporté un succès brillant et bien mérité.

Au patinoir Royal, hier soir, le professeur Aiken a de nouveau accompli une foule de tours d'adresse sur patins à roulettes. Dans la soirée, il y a eu une course de deux milles entre Forbes et Desjardins, ce dernier arrivant le premier. Ce soir, les Capitals et les Metropolitan joueront leur quatrième partie de polo pour titre et médaille de champion.

Le président de la république française a envoyé au département de la marine deux médailles, l'une en or et l'autre en argent, pour être remises à Robt J. Boullier, surintendant des sauvetages, et W. Merron, gardien du phare de l'Ouest, à l'île au Sable, pour les services qu'ils ont rendus aux naufragés du steamer "A. S. H." de St Malo, le 19 décembre dernier. Des diplômes accompagnent les médailles et le tout sera transmis immédiatement aux deux braves.

Grand bénéfice pour l'Eglise Ste-Anne, le 7 février, par Alphonse Roy.

Le Dr Grandbois, M. P., a eu une entrevue hier avec le ministre des chemins de fer et des canaux au sujet du chemin de fer Temiscouata. On veut faire de cette ligne un embranchement de la ligne courte allant de la Rivière du Loup à Edmonston, N. B., et on dit que la distance entre Québec et St Jean, N. B., sera ainsi diminuée d'environ 175 milles. Le docteur dit que plusieurs compagnies veulent entreprendre des travaux qui seront commencés au printemps.

M. Alphonse Roy, le célèbre acrobate et gymnaste dont nous annonçons le retour l'autre jour, a consenti à donner une grande soirée au profit de l'église Ste Anne, le dimanche, 7 février prochain.

M. Roy s'est fait une réputation sans rivale durant un séjour de 9 ans aux Etats-Unis, et nous n'avons pas de doute que tout le monde voudra aller le voir et l'applaudir. Il sera supporté par le Cercle Dramatique d'Ottawa qui jouera "Le Conscrit," charmante comédie en deux actes, et rendra plusieurs chants risibles.

DECES

En cette ville, ce matin, est décédé à l'âge de 18 mois, Elie-Eugène, enfant de M. Napoléon Lachance.

Les funérailles auront lieu dimanche à 2 hrs. p.m., et le convoi partira du numéro 295 rue Water.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'endroit pour acheter des

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUE ET RENOMMÉ MAGASIN

101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT !

5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît No. 101 RUE RIDEAU.

J. B. C. DUNN.

AVIS SPECIAUX

On a besoin immédiatement de 1000 par-ones pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le Ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits.

Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger ; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jongs de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No 30.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Si vous craignez de devenir consumptif à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra jarc que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-général, et portant la suscription "Soumission pour bois de porte d'écluse," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des maîtres de l'Est et de l'Ouest, mardi, le 9 février prochain, pour la fourniture et la livraison de bois de porte d'écluse, de bois de chêne et de pin, scié conformément aux dimensions prescrites, devant servir à hausser les portes d'écluses du CANAL WELLAND.

Le bois doit être de la qualité spécifiée et avoir les dimensions mentionnées dans un mémoire imprimé qui sera fourni sur demande personnelle ou par lettre, à ce bureau, où l'on peut aussi se procurer des formules de soumission.

On ne fera aucun paiement sur le prix du bois avant qu'il n'ait été livré à l'endroit spécifié le long du Canal, et qu'il ait été accepté par un officier nommé à cette fin après examen.

Les entrepreneurs sont priés de se soumettre un chèque de banque au montant de \$500 doit accompagner chaque soumission, lequel chèque sera forfait si le soumissionnaire refuse de remplir son contrat aux prix et termes stipulés dans sa soumission.

Le chèque en question sera remis à chaque partie dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 22 janvier 1886.

L'endroit pour acheter des

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUE ET RENOMMÉ MAGASIN

101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT !

5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît No. 101 RUE RIDEAU.

J. B. C. DUNN.

AVIS SPECIAUX

On a besoin immédiatement de 1000 par-ones pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le Ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits.

Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger ; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jongs de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No 30.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Si vous craignez de devenir consumptif à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra jarc que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-général, et portant la suscription "Soumission pour bois de porte d'écluse," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des maîtres de l'Est et de l'Ouest, mardi, le 9 février prochain, pour la fourniture et la livraison de bois de porte d'écluse, de bois de chêne et de pin, scié conformément aux dimensions prescrites, devant servir à hausser les portes d'écluses du CANAL WELLAND.

Le bois doit être de la qualité spécifiée et avoir les dimensions mentionnées dans un mémoire imprimé qui sera fourni sur demande personnelle ou par lettre, à ce bureau, où l'on peut aussi se procurer des formules de soumission.

On ne fera aucun paiement sur le prix du bois avant qu'il n'ait été livré à l'endroit spécifié le long du Canal, et qu'il ait été accepté par un officier nommé à cette fin après examen.

Les entrepreneurs sont priés de se soumettre un chèque de banque au montant de \$500 doit accompagner chaque soumission, lequel chèque sera forfait si le soumissionnaire refuse de remplir son contrat aux prix et termes stipulés dans sa soumission.

Le chèque en question sera remis à chaque partie dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 22 janvier 1886.